

L'Association DIALOGUES vient de tenir son Assemblée Générale. Onze entreprises l'ont rejointe durant l'année 2009 auxquelles s'ajoutent cinq sociétés depuis le début de l'année 2010, ce qui porte à soixante et un le nombre d'adhérents.

S'appuyant sur une enquête de satisfaction réalisée en septembre 2009, nos adhérents ont exprimé leur grande satisfaction à l'égard des activités et des initiatives prises par DIALOGUES, dont le nombre fut en hausse en 2009.

Ce satisfecit pourrait apparaître comme normal voir attendu. Mais en y regardant de plus près, en rappelant les objectifs fondateurs de DIALOGUES (développer un dialogue social de qualité, anticiper la relève syndicale) et en mesurant la période économique et sociale que nous vivons, ce constat prend une autre mesure.

Nos adhérents sont de plus en plus nombreux à penser que la performance sociale est une condition indispensable pour garantir l'efficacité d'une entreprise.

Ils sont aussi de plus en plus nombreux à vouloir agir en ce sens. Notre expérience au travers de nos contacts, de nos activités et de nos initiatives en témoigne et nous conforte sur l'importance de créer des lieux de rencontre, de débat, d'échange et d'élaboration collective.

Chacun a conscience du chemin à parcourir. Il ne s'agit pas dans nos propos d'embellir une situation ni de l'idéaliser. Mais, il ne serait pas plus juste de la cacher.

Continuant notre travail et notre réflexion en direction des représentants des salariés, nous avons complété notre démarche en réalisant un guide pour l'évaluation des compétences des syndicalistes élus et mandatés. Fruit d'un groupe de travail, ce guide propose un processus répondant aux exigences de la Loi du 20 août 2008 en se fixant trois objectifs :

1. Maintenir leur employabilité professionnelle
2. Développer leurs compétences syndicales
3. Intégrer leur parcours syndical dans leur parcours professionnel

La plaquette de présentation de ce guide, mise en ligne sur notre site www.dialogues.asso.fr, met en avant les différentes innovations (évaluation des compétences, dispositif de préparation aux entretiens, le référentiel de compétences des fonctions syndicales et son intégration dans les grilles de classification ou de qualification des entreprises).



Conçu avant tout comme une boîte à outils, chaque entreprise viendra y chercher les éléments qui répondront le mieux à sa réalité et à ses souhaits.

Deux conditions nous paraissent cependant nécessaires à la réussite de cette démarche novatrice :

- A. Le processus doit être négocié avec les organisations syndicales.
- B. Il doit être souhaité et partagé par l'ensemble des acteurs intervenants (Direction Générale, RH, Managers et Syndicats).

Jean-Dominique Simonpoli et moi-même sommes à votre disposition pour vous présenter cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter au 01 45 72 30 32.

Avec SCIENCES PO Paris, nous poursuivons le développement de la formation destinée aux représentants du personnel. Après le lancement de la première promotion (AXA - Janvier 2010), cinq autres vont démarrer en Septembre (deux promotions pour LCL, une pour LA BANQUE POSTALE, une pour VÉOLIA PROPRETÉ (à confirmer) et une pour la MAIRIE de SURESNES, première collectivité locale à se lancer dans cette démarche). Au total, plus de soixante syndicalistes auront suivi cette formation. Comme nous l'avons dit plus avant, cette démarche nécessite l'engagement de l'ensemble des acteurs.

Afin de faciliter cet engagement, nous souhaitons retravailler afin d'adapter la formation destinée aux managers, que nous avons mise en place avec SCIENCES PO, à vos attentes et aux besoins des entreprises. Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancée de nos travaux.

Pour terminer, mais nous aurons l'occasion d'y revenir tout au long des prochains mois, parler de relève syndicale, c'est inévitablement parler de la place des jeunes dans le syndicalisme.

Nous avons décidé de tenir notre prochain colloque, le **28 octobre prochain**, sur cette question « **Les jeunes et le syndicalisme** ». Réserver dès maintenant cette date ! François CHEREQUE et Bernard THIBAUT nous ont d'ores et déjà donné leur accord pour participer à nos travaux.

Philippe BOURGALLÉ
Directeur de DIALOGUES